

Chevalier aboyeur, *Tringa nebularia* (Gunnerus, 1767)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Scolopacidés

Description de l'espèce

Le Chevalier aboyeur est un limicole de taille moyenne et le plus grand des six chevaliers du genre *Tringa* rencontrés régulièrement en Europe occidentale. En plumage nuptial, les parties supérieures sont gris cendré rayées de brun noir, la tête, le cou et la poitrine finement rayés de brun foncé et les parties inférieures blanches avec quelques barres diffuses sur les flancs. Le bec, assez épais, est gris ardoisé et légèrement incurvé vers le haut, les pattes sont vert olive à vert jaunâtre et dépassent de la queue en vol et l'iris est sombre. Le plumage inter-nuptial est très semblable, mais la disparition des taches foncées de la gorge, de la poitrine et des flancs, ainsi que la présence d'une tache frontale blanche, donnent à l'adulte une apparence beaucoup plus claire. En vol, la teinte sombre du dessus contraste fortement avec le blanc du croupion qui remonte en pointe très haut sur le dos. Les deux sexes sont identiques et les juvéniles sont très semblables aux adultes en plumage inter-nuptial ; seules leur face plus blanche et la teinte plus brunâtre des couvertures peuvent permettre de les distinguer *in natura*.

La mue, complète chez les adultes, se déroule entre juin et janvier, alors qu'elle est partielle chez les jeunes et a lieu entre août et mars.

Le cri du Chevalier aboyeur, une succession de notes sifflées (généralement trois) sonores et vigoureuses, est très caractéristique et émis en vol ou posé (JCR, CD2/pl.57).

Longueur totale du corps : 300 à 340 mm. Poids : 128 à 270 g (200 g en moyenne).

Difficultés d'identification (similitudes)

Le Chevalier aboyeur ressemble à plusieurs autres chevaliers de taille voisine, et plus particulièrement au Chevalier stagnatilis (*Tringa stagnatilis*) de structure et de teinte très semblable. Ce dernier est cependant de taille sensiblement inférieure et d'aspect plus gracile, avec un bec fin et droit et un cri de tonalité plus haute.

En vol et à distance, la confusion est également possible avec le Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*) en plumage inter-nuptial ou juvénile, qui est de taille à peine inférieure et qui présente aussi une tache blanche au milieu du dos. Dans les mêmes conditions, le risque est moindre avec le Chevalier gambette (*Tringa totanus*), un peu plus petit et qui arbore une large bande blanche à l'arrière de l'aile. En outre, ces deux dernières espèces se distinguent aisément du Chevalier aboyeur par leurs cris bien différents et, lorsqu'elles sont posées, par la couleur rouge des pattes et du bec.

Répartition géographique

Espèce monotypique et paléarctique, le Chevalier aboyeur niche dans tout le nord de l'Eurasie, de l'Ecosse à la Sibérie orientale, essentiellement entre 50° et 70° Nord. Les oiseaux de l'ouest de l'Europe hivernent principalement sur l'ensemble du continent africain et pour une petite partie dans les Iles britanniques et sur les côtes atlantiques françaises et ibériques. Ceux du nord de l'Asie hivernent en Asie méridionale, du Golfe Persique au Japon, ainsi qu'en Nouvelle-Guinée, en Indonésie et en Australie.

Le Chevalier aboyeur ne niche pas en France, mais c'est un migrateur régulier à travers tout le pays. Il peut donc être rencontré en halte migratoire dans la plupart des zones humides, avec cependant une prédilection pour celles du littoral.

C'est également sur le littoral que se concentrent la plupart des individus hivernant en France, surtout dans les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, du Morbihan, de Loire-Atlantique, de Vendée, de Charente-Maritime et de Gironde. L'hivernage sur des zones humides intérieures est plus irrégulier, voire occasionnel [bg71].

Biologie

Ecologie

De la Scandinavie à la Russie, le Chevalier aboyeur est un nicheur de la taïga et de la toundra semi-boisée. Il adopte des milieux relativement ouverts à végétation basse et à proximité de l'eau, toujours nécessaire à son alimentation. Il s'agit généralement de tourbières au sein de boisements clairsemés de conifères et de bouleaux et parfois de zones morainiques à lichens plus sèches. Il y niche depuis le niveau de la mer jusqu'à 1 200 mètres d'altitude [bg7]. En Ecosse, il s'installe entre 200 et 550 mètres, principalement sur les zones tourbeuses riches en mares et en petits lochs et sur les landes à *Erica* et à *Calluna* après brûlage [5].

Lors de ses haltes migratoires et sur ses sites d'hivernage, il fréquente une grande variété de zones humides : marais, salines, lagunes, bordures de lacs, d'étangs et de réservoirs, prairies inondées, berges de cours d'eau lents, estuaires, mangroves, vasières littorales et rizières.

Comportement

Son activité est essentiellement diurne avec de longues phases de repos en milieu de journée. Bien que parfois accompagné d'autres limicoles, c'est une espèce plutôt indépendante observée à l'unité ou en petits groupes n'excédant que rarement quelques dizaines d'individus. C'est un migrateur à part entière dont les déplacements sont principalement nocturnes. La migration postnuptiale débute fin juin-début juillet par le départ des adultes, culmine en août et septembre et décline jusqu'à fin octobre, laissant encore quelques retardataires en novembre ou décembre. La migration pré-nuptiale est plus concentrée dans le temps et débute dès la fin février [bg51], voir mi mars [1]. Elle atteint sa plus forte amplitude entre la fin avril et début mai, puis décline rapidement au cours de ce dernier mois [1].

Reproduction et dynamique de population

Monogame et territorial, le Chevalier aboyeur est apte à se reproduire à l'âge de deux ans, plus rarement dès la première année. La ponte, généralement de quatre œufs, est déposée au sol entre fin avril et début juin dans une cuvette sommaire garnie de végétaux divers. L'incubation est assurée en relais par les deux partenaires et l'éclosion intervient après 23 à 25 jours. Les poussins, nidifuges, sont aptes au vol au bout de quatre semaines et émancipés peu de temps après. Les pontes détruites peuvent être remplacées, mais chaque couple n'élève, au plus, qu'une nichée annuelle [bg25]. Très peu d'informations sont disponibles concernant le succès de reproduction et le taux de survie chez cette espèce. En Ecosse, un échantillon de 123 pontes et 468 œufs obtenu par le cumul de 15 années successives d'observations a permis de mettre en évidence un taux d'éclosion de 76,7% et à partir d'un échantillon de 47 poussins éclos, un succès à l'envol de 32% [4].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 24 ans [bg59].

Régime alimentaire

En toutes saisons, le Chevalier aboyeur se nourrit d'une grande variété d'invertébrés aquatiques comprenant des insectes et leurs larves (coléoptères, hémiptères, diptères, trichoptères, lépidoptères, odonates), des crustacés (crabes, crevettes, gammarus, balanes), des mollusques (planorbes, littorines, hydrobies) et des vers polychètes (néreïdes). Des vertébrés, comme les amphibiens (adultes et larves) et surtout les poissons, sont localement des proies régulières et appréciées [2]. Sur les sites de reproduction écossais, les insectes et particulièrement les coléoptères (*chrysomelidae*), constituent la plus grande part de son régime alimentaire [4].

Le Chevalier aboyeur chasse à vue, sur la vase et surtout dans l'eau peu profonde, en marchant d'un pas rapide ou même en courant le cou penché en avant, le bec entrouvert pour capturer les proies les plus vives.

Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1140 - Replats boueux et sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*) (Cor. 22.11 x 22.31)

3120.- Eaux oligotrophes très peu minéralisée sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à *Isoetes* spp. (Cor. 22.11 x 22.34)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41&22.42))

Statut juridique de l'espèce

Espèce chassable en France, inscrite à l'Annexe II-2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations du nord de l'Europe/sud ouest de l'Europe).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les sites tels que le golfe du Morbihan (réserve naturelle, réserve de chasse maritime et ZPS), la baie de Goulven (réserve de chasse maritime et ZPS) et la rade de Brest (ZPS), en Bretagne, accueillent régulièrement le Chevalier aboyeur en hivernage.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut de conservation est jugé favorable en Europe [bg2]. La population nicheuse d'Europe (entre l'Ecosse et l'Oural) est considérée comme stable et estimée entre 75 000 et 160 000 couples dont 30 000 à 40 000 en Finlande, 15 000 à 25 000 en Suède, 15 000 à 30 000 en Norvège et 720 à 1 500 en Grande Bretagne [bg2]. L'estimation des populations orientales est plus imprécise et probablement comprise entre 165 000 et 1 155 000 individus [3 ; bg17].

Les recensements réalisés à la mi-janvier sur le littoral français donnent un effectif de 160 à 220 individus pour la période 1998-2006. Il n'était que de 50 à 80 individus pendant la période 1992-1997.

Menaces potentielles

Actuellement, cette espèce n'est pas globalement considérée comme menacée. En France, l'impact de la chasse est inconnu. L'analyse des tableaux de chasse réalisés lors de la saison 1998-1999 ne permet pas de discriminer le Chevalier aboyeur dans une classe de limicoles comprenant 11 espèces et dont le prélèvement global a été estimé à environ 115 000 individus [bg34]. Compte-tenu de la part sans doute faible que représente l'effectif de Chevalier aboyeur par rapport à celui des dix autres espèces, le prélèvement cynégétique le concernant est probablement de l'ordre de quelques centaines d'individus, prélevés essentiellement en période de migration postnuptiale. L'impact de la chasse dans les autres pays européens et sur les sites d'hivernage africains n'est pas connu.

Propositions de gestion

En raison à la fois de la grande diversité des milieux aquatiques fréquentés par le Chevalier aboyeur et de l'étendue de l'aire géographique dans laquelle il est susceptible d'être rencontré, il n'apparaît guère envisageable de proposer des mesures de gestion spécifiques et concrètes. Le maintien des populations de cette espèce dans un état de conservation favorable est lié à la pérennisation des différents types de zones humides utilisées à chaque phase de son cycle annuel. L'espèce ne peut que bénéficier des mesures de protection qui doivent être appliquées globalement aux limicoles hivernants ou en transit en France et à leurs habitats [bg53].

Etudes et recherches à développer

Il convient de différencier les différentes espèces de limicoles dans les tableaux de chasse afin de connaître les niveaux de prélèvements et leurs impacts.

Un dénombrement mensuel coordonné permettrait d'évaluer l'importance de la France pour cette espèce lors de sa migration.

Bibliographie

1. GIRARD, O. (1992).- La migration des limicoles en France métropolitaine à partir d'une analyse bibliographique. *Alauda* 60(1): 13-33.
2. GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N., BAUER, K.M. & BEZZEL, E. (1977).- *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 7 : Charadriiformes (2. Teil)*. Akademische Verlagsgesellschaft, Wiesbaden. 896 p.
3. HANCOCK, M., GIBBONS, D. & THOMPSON, P.S. (1997).- The status of breeding Greenshank in the United Kingdom in 1995. *Bird Study* 44: 290-302.
4. NETHERSOLE-THOMPSON, D. & NETHERSOLE-THOMPSON, M. (1979).- *Greenshanks*. T. & A.D. Poyser, Berkhamsted
5. RATCLIFFE, D.A. (1979).- *The breeding habitat of the Greenshank in Scotland*. In NETHERSOLE-THOMPSON, D. & NETHERSOLE-THOMPSON, M. - *Greenshanks*. T. & A.D. Poyser, Berkhamsted